L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT ET DE LA TROISIEME MUNICIPALITE.——NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 17 JUILLET 1845.

PUBLIÉ PAR **MAGNE & WEISSE.**

CONDITIONS DE L'ABEILLE:
ABONNEMENT:

Journal quotidien, une année d'avance	$12
Journal de la campagne, deux fois par semaine, une année d'avance,	5

Le terme de l'abonnement est pour une année. Aucune souscription, soit au journal seulement, soit aux annonces, ne sera considérée comme discontinuée de la part de l'abonné, à moins qu'il n'en ait donné avis par écrit, une semaine avant l'expiration de l'année.

ANNONCES.—Une piastre par carré de chaque langue, pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Tout changement considérable dans l'annonce originale, devra être payé comme une nouvelle annonce. Le carré est de DIX lignes ou moins.

ABONNEMENS pour l'année aux annonces.—Les artisans et personnes tenant magasin de détail, $60; les Banques, Compagnies d'Assurances et autres institutions publiques $80; les agents pour navires, bateaux et bateaux à vapeur, à les marchands de commerce [illegible] commission, $85. Ces abonnements [illegible] payables [illegible] d'avance.

Le privilège des souscripteurs aux avis est limité à un carré chaque fois, et trois fois par semaine.

LES ANNONCES qui sortiront de la ligne ordinaire des affaires d'un abonné [illegible], telles que ventes à l'encan par autorité de justice, ventes de plantations et habitations, maisons à louer ou à vendre, à la [illegible], esclaves marrons, animaux épaves ou estrays, etc., lui seront portées en compte séparément et à prix [illegible].

LES ANNONCES qui ne doivent paraître que par intervalles, paieront $1 par carré pour chaque insertion.

LES ANNONCES qui ne portent pas la durée de l'insertion seront publiées pendant un mois, et devront être payées en conséquence [illegible].

LES ANNONCES de candidature à des emplois publics et toutes annonces d'une nature [illegible] que les annonces ou articles d'une nature personnelle (lorsqu'ils pourront être admis), [illegible] d'avance.

Leonard Sturtevant & Co.,
MARCHANDS-COMMISSIONNAIRES
ET EXPEDITEURS,
VENDENT EN GROS
DE L'HUILE DE BALEINE, DE SPERME ET DE LIN.
Savon, Chandelles, Thés, Blanc de Plomb, Peinture noire &c. &c.
No. 14, rue de la Vieille-Levée,
9 juin—1 an Nouvelle-Orléans

DORSEY, VINCENT & Co.
ENCANTEURS ET COMMISSIONNAIRES,
Nos. 83, rue de Chartres—Nlle. Orléans.
S'occupent particulièrement des ventes de Marchandises Sèches, par colisset par petits lots.
Ils feront les avances libérales sur Marchandises destinées à être vendues. 24 juin—6m

WILLIAM DAVIDSON & CO.
AGENS EN COTON,
ET NEGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES
Rue du Canal, No. 81. N. Orléans.
2 nov.

P. CUSACHS, Pharmacien.
Magasin en gros de Drogues, de Peintures, d'Huiles, de Médicaments spéciaux, d'articles pour les confiseurs, pour les distillateurs, pour les teinturiers, &c.
Encoignure Condé et St. Philippe—Nlle. Orléans.
30 juillet

MORTON & Co.
MARCHANDS DE MARCHANDISES SECHES,
No. 25, rue des Magasins.
Les ordres de la campagne seront fidèlement exécutés. 2 nov—1e

George Buchanan, Andrew Buchanan,
Robert Buchanan, John O. Agnew.
Geo. & Robt. BUCHANAN & Co.
Marchands Commissionnaires,
Rue Tchoupitoulas, No. 82,
10 nov Nouvelle-Orléans

NORTH & BROTHERS,
MARCHANDS DE MARCHANDISES SECHES,
Rue des Magasins,
Encoignure de celle de la Commune,
NOUVELLE-ORLEANS.

JOS. HARROD, FRANCIS D. DARLING, G. FOSTER
HARROD, DARLING & Co.
Marchands Commissionnaires et Expéditeurs,
ET
Agents de la Ligne de Boston et de la Nlle. Orléans,
No. 49, rue de la Commune,
17 juin Nouvelle-Orléans

DAVID & CHAPUS,
IMPORTATEURS DE MARCHANDISES FRANÇAISES, ANGLAISES, ALLEMANDES ET DU PAYS.
Vendent en gros et demi-gros.
No. 91, rue de Chartres, près celle Conti.
14 juin

J. F. BERCIER. FRANCISCO TIO.
J. F. BERCIER & Co.
Epiciers et marchands en général, No. 43 Vieille Levée. Ont constamment un assortiment de geoceries fraîches, vins, liqueurs, etc., à les prix libéraux. 20 oct.
Nouvelle Orléans.

F. LAMPRE,
IMPORTEUR ET NEGOCIANT EN GROS,
En Produits de la Havane.

SUCRE	CAFE.
TABAC	CONFITURE

EMILE JOHNS,
MARCHAND COMMISSIONNAIRE
ET IMPORTEUR DE PRODUITS DES ANTILLES
Café, Sucre,
Tabac, Cigares.

AGENCE du [illegible] [illegible] de coton, en morceaux [illegible] en poudre [illegible], ayant droit au drawback, [illegible] à vendre par
8 jan—1an NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier.

BUREAU DE LA COMPAGNIE DE L'ECLAIRAGE AU GAZ—[illegible]

TOUTES les personnes qui [illegible] avoir des réclamations à faire contre la Compagnie de l'Eclairage au Gaz et de Banque de la Nouvelle-Orléans, et toutes les personnes qui lui doivent, sont notifiées par le présent que tous les biens et effets de la Compagnie sont transférés conformément à la législature [illegible] à l'agent de la Compagnie d'Eclairage au Gaz et de Banque de la Nouvelle-Orléans, l'approuvé [illegible], et que la liquidation des affaires de la Compagnie sera opérée au bureau de cette Compagnie, rue de la Commune.
11 juin—30 JAMES ROBB, Président.

BUREAU D'AGENCE GENERALE.

LE soussigné [illegible] [illegible] [illegible] le public [illegible] de lettres, traites, etc. [illegible] Il se chargera [illegible] [illegible] [illegible].
On pourra obtenir [illegible] [illegible] chez MM. J. F. Bercier & Co., 43 Vieille Levée.
L. BERCIER, fils.
Références:
J. Albert. F. Pascal.
A. A. Peychaud. F. Tio. 20 mai—6m

CHANGEMENT DE DOMICILE.

MR. TRON prévient le public qu'il a transporté son bureau de [illegible] [illegible] [illegible] d'or et d'argent de la rue St. Louis, No. 17, [illegible] rue Bourbon, entre St. Louis et Conti, No. 192, et continue comme par le passé à faire des prêts sur toutes sortes de marchandises et [illegible], et principalement des achats d'or et d'argent, dont il paiera la véritable valeur. [illegible]
Les personnes sont priées de ne pas envoyer des enfants ou des esclaves. 7 juin—1an

ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE.

COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE DE L'OCEAN.—Bureau rue du Camp, No. 21.
Directeurs:
W. A. Gasquet, Président.

Wm. W. Montgomery,	J. B. LeBeau,
F. P. Durange,	Fore. [illegible]
A. Gordon,	R. W. Montgomery,
J. C. Harrison,	W. C. [illegible]

CHS. BRIGGS, Secrétaire.

On assure toute espèce de propriétés contre les risques du feu, aux taux les plus raisonnables, et en cas de pertes les règlements sont faits avec promptitude et libéralité.
17 mars

Bureau de la Compagnie d'Assurances sur la Marine de l'Ouest et le Feu.
Nlle Orléans, 7 juin 1845.

AUNE assemblée des Actionnaires de cette compagnie tenue ce jour, conformément aux résolutions des directeurs, du 6 mai dernier, les résolutions suivantes ont été adoptées.

Résolu, Que l'expérience ayant démontré que les Compagnies d'Assurances, organisées et conduites sur le principe d'actions ruyaux, ou celui d'actions et de mutualités combinées, ne peuvent espérer de faire une concurrence avantageuse avec celles des institutions qui sont conduites entièrement sur le principe d'Assurances Mutuelles, il est en conséquence expédient de liquider les affaires de la Compagnie d'Assurances sur la Marine de l'Ouest et le Feu.

Résolu, Que les Directeurs de la Compagnie devront faire réassurer les risques non expirés le premier jour de juillet prochain, et après cette époque aussitôt que les comptes de la Compagnie seront réglés, mais dans tous les cas pas plus tard que le premier lundi de septembre prochain. Une assemblée des Actionnaires sera convoquée à l'effet de décider quelle sera la meilleure méthode et la plus économique qu'il faudra adopter pour liquider les affaires de la Compagnie.
11 juin
P. N. WOOD, Chairman.
DAVID HADDEN, Secrétaire.

Bureau de la Compagnie d'Assurances de l'Ouest et contre l'incendie.
Nouvelle-Orléans, 1er juillet 1845.

CETTE Compagnie dans les vues de clore les affaires, a ré-assuré ses risques aujourd'hui dans la compagnie de New York, dite "Sun Mutual Insurance Company" sous l'agence de L. Matthews. Toutes les personnes dont les polices sur la marine ou les rivières, sont ouvertes, sont priées de les présenter pour être transférées aussitôt que possible.
1 juil 30 GEORGE C. LAWRASON,
Secrétaire

Agence de la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun.
Nouvelle Orléans, 1er juillet 1845.

LA Compagnie dite "Sun Mutual Insurance Company" de New-York, ayant donné au soussigné plein pouvoir de faire des assurances contre les risques de la mer, des rivières et contre le feu, a l'honneur d'informer la communauté qu'il a gardé le bureau de la Compagnie d'Assurance de l'Ouest et contre l'incendie (dont les assurances courantes ont été assumées par l'institution susdite) et qu'il fera des assurances aux taux les plus bas que n'importe quelle compagnie d'assurances.

La Compagnie du Sun Mutual Insurance est établie entièrement sur le principe de mutualité; elle fait des affaires depuis trois ans; elle a déclaré des dividendes annuellement au montant de cent deux pour cent et trente-six mois et possède des capitaux et biens fonds s'élevant à huit-cent mille piastres. L. MATTHEWS, agent
Encoignure des rues du Camp et de la Commune.
1 juil—30

BATAILLON D'ARTILLERIE.
Nouvelle Orléans, ce 11 juillet 1845

CONFORMEMENT à la section 10, de l'article 3 de nos règlements et à la demande de plusieurs membres du corps d'Artillerie.

Le Bataillon se réunira en bourgeois à l'arsenal, le dimanche, 20 juillet courant, de 10 heures du matin jusqu'à midi, pour prendre en considération plusieurs propositions concernant divers amendements à faire aux règlements du corps.

Messieurs les Canonniers sont requis d'être ponctuels.
Par ordre du major.
12 juil F. SAUTON, adj major.

OFFICIEL.
DEPARTEMENT DU TRESOR.
Nlle. Orléans, 10 juillet 1845.

LES porteurs des coupons d'intérêt des Bons de l'Etat de la Louisiane (excepté les Bons émis en faveur des Banques hypothécaires et des Municipalités Nos. 2 et 3, de la Nouvelle Orléans) sont priés de les présenter pour en recevoir le paiement au Bureau du soussigné, rue du Canal.
Wm. DE BUYS.
Trésorier de l'Etat.
12 juil—12, 27, 25 30, août 25, 14, 24, sept 2, 16.

A LA REINE DES FLEURS.
Rue Royale No. 190, entre St. Louis et Conti.

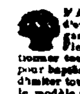

MADAME LELEU, fleuriste distinguée de Paris, d'où elle arrive, ouvrira le lundi 30 juin, son magasin, offrant au public un assortiment complet de Fleurs Artificielles. Elle se chargera de confectionner toutes les commandes dont on voudra l'honorer, pour baptêmes, mariages, fêtes, bals, parures de deuil et d'imiter toutes les plantes et fleurs dont on lui donnera le modèle et celles de fantaisie dont on lui donnera l'idée. Elle espère satisfaire les amateurs tant sous le rapport de la perfection du travail que de la célérité de l'exécution.
30 juin D. LELEU.

Nouvelle-Orléans:
JEUDI MATIN, 17 JUILLET 1845.

Les délégués à la Convention whig qui doit se tenir à Bâton Rouge sont priés de se réunir ce soir, à sept heures et demie à la Bourse St. Louis, à l'effet de prendre des arrangements pour leur départ Dimanche matin, et pour remplacer les délégués qui ne pourraient faire le voyage.

L'Indemnité Mexicaine.

La question de savoir si l'indemnité Mexicaine a été payée aux agents des Etats Unis, n'est point encore résolue, malgré l'exposition de faits soumis au gouvernement par M. Shannon.

Cette exposition de M. Shannon, que nous avons sommairement reproduite ces jours passés, se réduit à ceci: "Que l'agent des Etats-Unis, M. Voss, avait reçu en paiement des deux termes échus, le 27 août 1844, le montant de l'indemnité, non point en espèces comme les termes de la convention lui en faisaient un devoir, mais en mandats sur les trésoriers des provinces—et que par suite de la dernière révolution mexicaine, ces mandats sont encore en souffrance; qu'au surplus il avait la conviction que M. Voss avait fait pour le mieux."

Pour bien apprécier tout ce que cette explication a d'étrange, il faut mettre sous les yeux du lecteur les circonstances qui s'y rattachent.

La convention conclue avec le Mexique le 30 janvier 1843, porte, article 3:

"Les paiements (trimestriels convenus) sus-mentionnés seront faits *dans la ville de Mexico*, à l'agent des Etats-Unis preposé pour les recevoir, en monnaie *d'or* ou *d'argent* franche de tous droits—et les frais et risques de transport jusqu'à Vera-Cruz seront à la charge du gouvernement mexicain."

Cette clause est formelle, et les trois premiers termes furent payés en conséquence, *en espèces, dans la ville de Mexico*. Or, comment l'agent des Etats-Unis aurait-il pu prendre sur lui la grave responsabilité de s'écarter en un point si important de la lettre et de l'esprit des conventions qui devaient naturellement servir de base à ses instructions? Et comment M. Shannon, qui était *alors* à Mexico et qui très certainement a dû être consulté sur un point si important, a-t-il pu y donner la main?

Comment! la convention en vertu de laquelle le paiement est fait, porte qu'on recevra des espèces d'or ou d'argent, à Mexico, et l'on consent à recevoir des délégations sur les trésoriers des provinces! On consent à dénaturer sa créance pour accepter un titre moins bon!

Mais au moins aura-t-on donné un reçu motivé, conditionnel, spécifiant la nature des valeurs reçues afin de ne lui donner qu'une valeur éventuelle, subordonnée à l'acquittement des délégations? Le contraire paraît clairement prouvé par toutes les pièces diplomatiques.

Ainsi le ministre des affaires étrangères du Mexique, M. Crescencio Rejon, écrivait le 2 septembre à M. Shannon, "qu'il avait l'honneur de l'informer "qu'il résultait d'une dépêche de son collègue des "finances, en date du 27 août, que les deux termes de "l'indemnité dus le premier le 30 avril et le second le "30 juillet précédents, en vertu de la convention du "30 janvier 1843, *avaient été payés* à l'agent nommé "par les Etats-Unis."

Comme on voit cette communication suppose un reçu pur et simple; et la preuve que toutes les parties l'entendaient ainsi, c'est que M. Shannon ne fit pas la moindre objection sur le contenu fort explicite de cette dépêche.

Bien plus, M. Shannon écrivait le 21 septembre, au secrétaire d'Etat, M. Calhoun, que "les termes de "l'indemnité échus les 30 avril et 30 juillet, en vertu "de la convention du 30 janvier 1843, AVAIENT "ÉTÉ PAYÉS à l'agent du gouvernement le 27 "août." Or, M. Shannon aurait-il écrit de cette manière si l'on n'avait reçu que de simples délégations et si, en conséquence, on n'avait donné qu'un reçu conditionnel et provisoire?

Toutes ces circonstances prouvent qu'il y a là-dessous un mystère profond que le temps dévoilera sans doute. Quelques journaux ont affirmé nettement que les agens des Etats-Unis ont accepté ces délégations sous leur propre responsabilité et pour leur compte, dans l'espoir de faire un gros bénéfice sur le recouvrement, et malheureusement, l'examen attentif des faits donne à cette assertion une très grande probabilité. Leur conduite singulière autorise, si elle ne les justifie pas complètement, ces fâcheuses suppositions.

Maintenant va se présenter une autre question, celle de savoir si le gouvernement des Etats-Unis est obligé au paiement immédiat de ces deux termes de l'indemnité; et tout nous porte à croire qu'elle sera résolue affirmativement, si l'on s'en tient rigoureusement aux principes de la justice.

En effet, ce n'est pas la faute des ayants-droit à l'indemnité Mexicaine si les agens des Etats-Unis ont compromis la rentrée des deux termes de cette indemnité. La faute de ces *agens*, car la faute en est à eux seuls, ne saurait être imputée à d'autres; le gouvernement sur lequel doit peser toute entière la responsabilité de leurs actes—en vertu de ce grand principe de justice que chacun répond des faits de ses mandataires.

Et alors même que les choses seraient de tout point conformes à la version de M. Shannon, le gouvernement serait encore responsable envers les indemnitaires, attendu que son agent ne s'est pas conformé aux clauses de la convention du 30 janvier 1843, et qu'il a compromis la rentrée de deux termes de l'indemnité en consentant à une novation de la dette.

La question viendra sans doute devant le prochain Congrès, et nous verrons alors si bonne et prompte justice sera faite à tous.

Le navire à vapeur Alabama est arrivé hier soir de Pensacole, mais n'annonce rien de nouveau sur ce port. Il a rencontré dans le fleuve, le brick Haynes, venant de Charleston, avec des troupes.

Le général Taylor, chargé du commandement des troupes destinées pour le Texas, est arrivé ici hier à bord du steamer *Yazoo*, venant de Fort Jessup.

CHRONIQUE LOCALE.

COUR CRIMINELLE.—L'affaire de Charles P. Sweetzer et Charles N. Pond, accusés du meurtre de Robert J. Creswell, dans la soirée du 14 juin, rue Philippe, a commencé hier. MM. l'avocat-général, l'avocat du district et Randell Hunt, sont chargés de soutenir l'accusation; et MM. Lacy, Soulé et Hunton, sont chargés de la défense.

A onze heures et demie le jury est formé—il se compose de MM. A. Leroy, H. Marcou, M. Pradier, N. Vignié, H. Bean, J. A. Beard, J. Dubuc, S. Stewart, A. Pellerin, F. Reinecke, H. Smith et J. S. Patairo.

On a entendu un certain nombre de témoignages jusqu'à cinq heures. La Cour alors s'est ajournée à ce matin. Il reste encore à entendre quatre ou cinq témoins de la défense. Il a été permis aux jurés de se retirer tous ensemble dans un hôtel sous l'inspection du shérif qui ne doit les laisser communiquer avec personne.

Le coroner Ramos a présidé hier un jury d'enquête sur le corps d'un inconnu trouvé noyé dans le fleuve, auprès de la rue St. Louis.

M. SHANNON, notre ministre au Mexique, a *été*, on ne l'a pas oublié, volé dans son voyage à travers le pays. D'après le récit qu'il en a fait lui-même à l'éditeur de l'*Union* de Washington, cette arrestation s'est faite dans les formes les plus parfaites et les plus castillanes: c'est un véritable chapitre de Gilblas. Les bandits qui se sont permis d'interrompre le voyage du diplomate, semblaient imbus des plus pures traditions des grandes routes espagnoles. Ils ont mis dans leurs rapports avec lui la politesse la plus exquise, la plus raffinée: ils s'excusaient de leur audace dans les meilleurs termes, et apportaient dans toutes leurs opérations l'ordre et le décorum le plus irréprochable. Sauf les sabres et les carabines qui brillaient dans les mains de ces *gentlemen* qui, pour la plupart, étaient masqués, M. Shannon aurait pu se croire au milieu de la meilleure société. Lorsqu'ils eurent achevé leurs besognes, les hidalgos de la grande route souhaitèrent bon voyage au diplomate, en accompagnant ce souhait d'ardentes prières à la Sainte-Vierge et à Notre Dame-de-Guadalupe.

ELWORTH, le coureur, qui dernièrement a fait sur le champ Course de Carrollton, mille milles en mille heures, vient d'accomplir à St. Louis une course presque aussi extraordinaire. Il a marché pendant CINQUANTE-SIX heures de suite, sans prendre un seul instant de repos; et en finissant cette petite promenade, il proposait aux assistans de continuer à marcher encore pendant quelques heures.

ACCIDENT.—Mardi dernier, M. Joseph Waller, ancien citoyen de cette ville, étant occupé à démolir un vieux moulin à coton, une partie du moulin est tombée sur lui. Un médecin a été de suite appelé et on lui a prodigué tous les soins nécessaires. Quoique horriblement mutilé on a l'espoir de sa guérison.
Gaz. de Baton-Rouge.

Les journaux de St. Louis annoncent que le bateau à vapeur *Maid of Iowa* a remonté le Wisconsin jusqu'à Point Ross, c'est à dire cent milles plus qu'aucun bateau à vapeur eût encore pénétré.

La Ligne du Télégraphe Electrique entre Boston et Albany sera en activité avant trois mois.

DANIEL WEBSTER.—On assure, dit le *True Sun* de New York, que M. Webster va devenir citoyen de New York et qu'il sera envoyé par les whigs de la ville à la Convention d'Etat. M. Van Buren sera aussi membre de cette assemblée: et il est probable que la lutte pour la Présidence de la Convention s'engagera entre les amis de ces deux hommes d'Etat.

New Hampshire.—La Législature de cet Etat s'est ajournée le 3 courant, après une session de trente jours, durant laquelle elle a adopté 60 actes, 34 résolutions et une adresse.

L'honorable B. G. Shields, chargé-d'affaires auprès de la République de Venezuela, s'est embarqué à Philadelphie, le 8 courant, à bord de la barque *Venezuela* qui se rend à Laguayra.

Les Indiens Pottawatomy ont refusé d'accepter les conditions offertes par les Etats-Unis pour l'achat de leurs terres. Il est probable qu'aucun traité ne sera conclu avec eux.

MAINE.—Durant un violent orage qui éclatait sur Portland, le tonnerre a pénétré dans une salle à manger au moment où la famille était à table; il a renversé tous les convives, parmi lesquels se trouvait une vieille dame qui est restée morte sur la place.

VERMONT.—Les whigs de cet Etat ont tenu le 2 courant, une convention à Montpelier, et ils ont désigné à l'unanimité l'honorable W. Slade comme leur candidat au poste de gouverneur, l'honorable Horace Eaton pour celui de lieutenant-gouverneur et John Spaulding pour celui de trésorier.

WASHINGTON.—Soixante ou soixante dix nègres se sont échappés du Maryland et ont passé à travers la ville de Washington pour se rendre en Pennsylvanie. Aussitôt que l'on a appris ce fait, deux cents citoyens de Washington et des environs se sont mis à leur poursuite et auront probablement réussi à les reprendre.

CANADA.—Une correspondance de Montréal, sous la date du 5 juillet, dit qu'il y a de fortes présomptions que le feu du 28 juin est l'œuvre de quelques incendiaires; les autorités font les recherches les plus actives pour éclaircir ce soupçon. Jusqu'à présent l'on n'a arrêté qu'un individu à peu près fou, qui, il y a quelques tems, prédit le sinistre dont Québec vient d'être la victime.

Un grand nombre d'incendiés se sont rendus à Montréal pour y chercher du travail et des moyens d'existence. Les pertes des compagnies d'assurances sont énormes. Le gouvernement fait tout ce qu'il peut pour venir au secours des victimes; il a donné $90,000 pour subvenir aux premiers besoins. Un emprunt de $100,000 va être fait par la province; et cette somme sera prêtée aux propriétaires du district brulé au plus léger intérêt possible.

Un horrible meurtre a été commis, il y a peu de tems, vers l'embouchure de la rivière Des-Moines.—Une famille de nouveaux colons, composée du père, de la mère et de trois enfans, a été massacrée par trois malfaiteurs qui l'avaient suivie depuis la Pennsylvanie, dans le dessein de la dépouiller du peu d'argent qu'elle possédait. Un seul des enfans est parvenu à s'échapper. La justice a réussi à s'emparer de deux des meurtriers.

Amérique du Sud.—Le brick *Francis Lord*, arrivé ces jours derniers à New York, a apporté des dates de la Plata jusqu'au 3 mai, et de Rio Janeiro jusqu'au 16 du même mois.

Buenos Ayres.—La cause de Rivera paraît tout à fait perdue. Ceux de ses partisans qui avaient cherché un refuge sur le territoire du Mexique ont été désarmés et envoyés en résidence à Rio-Grande.

Le ministre anglais, M. Ouseley, a débarqué à Buenos-Ayres le 30 avril; si l'on en croit le *Packet*, il serait chargé d'une mission toute de pacification, et les Anglais n'auraient nulle idée d'employer la force. Le contre-amiral Inglefield qui succède au commodore Purvis, n'était point arrivé le 3 mai.

Brésil.—Le Prince-Infant a été solennellement reconnu par la Législature Brésilienne comme héritier de la couronne.

Des difficultés qui peuvent devenir sérieuses, paraissent exister entre le Brésil et la République Argentine.

Un acte de probité rare.—Une maison de commerce de Boston, M. Fisk et Rice avait fait, il y a quelques années, de mauvaises affaires et s'était vue obligée de suspendre ses paiements; elle avait donné un dividende de cinquante pour cent; elle obtint une décharge régulière, et tout paraissait terminé aux créanciers lorsque dernièrement cette maison qui avait repris les affaires et réalisé des bénéfices, leur annonça qu'elle était prête à leur payer la balance du montant intégral de leurs créances. Elle le fit en effet. De pareils actes ne sauraient être cités et loués trop publiquement; ils sont d'un bon exemple.

FEUILLETON.

LE DERNIER FANTOME.

(Voir l'Abeille du 10 au 16)
CHAPITRE IV.
LE CABINET DU COMTE DE SERVIAN.
[Suite.]

Le tailleur Fulstone apporta une cargaison d'habits confectionnés, avec toutes les pièces accessoires d'un costume de dandy. Albin, saisi du transport de joie d'Achille découvrant des armes au gynécée de Scyros, acheta tout; il pria ensuite à Fulstone de lui choisir lui-même. Quand les folies de jeune homme arrivent tard, elles ont un immense arriéré de sagesse à combler; et si l'amour a fait éclater ces folies, on leur assignerait difficilement un terme; le cœur et le cerveau sont d'accord pour exiler le bon sens à perpétuité.

La métamorphose du physique suivit de près celle du moral. Les miroirs d'Albin ne le reconnurent pas, lorsqu'il vint se pavaner devant eux, dans la dernière enveloppe du journal des modes. Albin qui n'avait jamais eu d'autre miroir que celui des lacs, ne pouvait se détacher de sa propre contemplation; il épiblouit la joie de l'ante qui entrerait l'homme, s'il entrait dans la vie à trente ans, avec la conscience, la santé, la richesse de ses passions, sans avoir flétri son front sous les larmes du berceau, du collège et du noviciat mondain. Notre héros se recueillait par intervalles pour se remettre en souvenir les gracieuses et nobles inflexions que le comte Godefroy savait si bien donner à son corps, lorsqu'il abordait une femme qui n'était pas la sienne. Quelles poses charmantes il savait se dessiner, lorsque debout et mollement renversé sur le marbre d'une console, une jambe tendue, l'autre négligemment raccourcie et croisée, la tête penchée en arrière et inclinée sur l'épaule, il racontait quelque joyeuse équipée de Versailles aux Irlandais ébahis! Que de regrets brûlaient en ce moment dans le cœur de son fils, au souvenir de tant de leçons perdues! Quelle femme aurait résisté à ce fils continuant par tradition exacte l'esprit et la grâce d'un père gentilhomme parisien!

Toutefois, Albin de Servian ne désespéra point d'imiter son père, du moins comme la lune imite le soleil. Il voulut consacrer le reste de cette journée à cette grave étude de souvenir. D'ailleurs avant de se présenter à mistress Lavinia, il éprouvait le besoin de se familiariser davantage avec lui-même à l'aide de ses miroirs. Il eut une répétition générale de la scène qu'il se proposait de jouer le lendemain chez la belle veuve. Il se salua cent fois avec son chapeau neuf; il se présenta douze fauteuils; il s'assit, en ménageant, avec mollesse, le mouvement toujours gauche des jambes; il se demanda comment il se portait, et se répondit par une saillie bouffonne, dite avec un visage sérieux et un œil riant; il racontait une anecdote de ville aux fauteuils, en promenant ces regards sur chacun d'eux en particulier, pour n'exciter la jalousie de personne, il se levait, avec une ondulation nonchalante, et se rapprochait d'un groupe de chaises pour écouter, le sourire aux lèvres, une causerie d'intimes, pleine d'attraits. Puis, il s'exerçait à sortir d'un salon, sans trop de bruit et de silence, voulant éviter l'affectation, et désirant être remarqué. Cette scène d'intérieur se terminait par une étude de tête à tête avec mistress Lavinia. Il mettait alors dans son organe un timbre particulier, il essayait des gammes, il modulait un soupir, il se choisit des sourires tristes, et se composait des regards pleins de tendresse ou de douce émotion. Les miroirs paraissaient assez contens de lui, et il les remercia.

Pour achever son éducation, trop précipitée peut-être, attendu l'urgence, Albin résolut de consacrer ses dernières heures de loisir studieux à la lecture de la bibliothèque privée de son père. Il dévora tous les ouvrages moraux des deux derniers siècles, ne lisant que les gravures, à peu près. Il admira les contes du bon La Fontaine, les poésies de Reynier, la comédie d'*Amphytrion*, la *Religieuse*, de Diderot, le *Sopha*, les *Liaisons dangereuses*, les facéties de Piron, les *Baisers*, de Dorat, les *Mémoires de Faublas*, et cent autres œuvres du même genre, que la jeunesse immorale de notre époque ne connaît pas. De temps en temps, une phrase retenait le regard et la pensée d'Albin, et il la méditait avec soin; celle-ci, par exemple: "Le vicomte de Blangé faisait la conquête d'une femme en prenant une prise de tabac.—Le malheureux Sainval soupira quinze grands jours.—Hélas! il est passé le temps des cinq maîtresses.—Tu l'as connu, ma chère Eléonore!—Les pères et les maris adressèrent une pétition à Colbert pour faire exiler le marquis de Floryal à cinquante lieues de Paris, dans l'intérêt de leur tranquillité domestique.—Le comte de Volanges avait, aux deux fenêtres de son boudoir, deux rideaux, l'un brun, l'autre blond, tissus tous deux avec les cheveux de ses maîtresses, et il se plaignait encore de son isolement!"

"Quels hommes! quels amours! quel heureux pays!" se disait Albin de Servian; allons! il est temps de se lever et d'être fils!

Neuf heures du matin sonnaient à toutes les pendules; la nuit s'était écoulée au vol; il se croyait encore à la veille, il était au lendemain; ses bougies expiraient au grand soleil.

—Tant mieux! dit-il; cette nuit, au moins, ne sera pas perdue pour le jour qui commence!

Un domestique entra et lui remit une lettre. Albin regarda d'abord la signature: elle était de Lavinia: il lut:

"On m'a dit, monsieur, que mon futur époux vous a confié en partant une mission secrète qui blesse ma délicatesse. M. Macdougall n'avait pas le droit de me donner un surveillant;—je ménage le terme—et vous n'aviez pas le droit d'accepter un emploi de ce genre. Excusez la rudesse de ce préambule; vous savez que la franchise est ma vertu.

"Je ne crois pas aux choses que le monde dit; mais je crois à ce que dit le monde, lorsque je l'ai pensé avant lui. Votre langage, votre conduite, vos manières, votre costume même, vos lectures n'annoncent pas un jeune homme qui me rend des visites pour l'unique plaisir de me les rendre. Vous avez pris si adroitement vos mesures que le paroît de vos intentions est clair comme le jour, à mes yeux et aux yeux du monde. Vous ne voulez pas me compromettre afin de pouvoir mieux me garder. Votre respect et votre gravité m'épouvantent. Je meurs d'ennui à l'idée d'avoir à mes côtés, pendant trois mois, un surveillant qui me livre les pieds et les mains avec les articles métaphysiques de Fullerton. A votre âge, monsieur, vous devez aimer une femme; eh bien! allez surveiller cette femme, et respectez la tristesse des derniers jours de mon deuil.

"LAVINIA."

Ayant lu deux fois cette lettre, Albin de Servian frappa son front pour en faire jaillir une idée qui resta dans le front: il regarda tous les bergers au pastel du cabinet de son père, toutes les figurines en terre cuite, tous les habits neufs apportés par le tailleur, et poussa un long soupir de désolation et d'abattement; puis le hasard fit tomber ses yeux sur le blason paternel, étalé en cire rouge, sur la lettre des conseils amoureux. A cette vue, il bondit au milieu de ses fauteuils et frappant l'air avec son poing, il dit avec le calme du héros: Mon père ta serait content de moi.

V.

HAMLET AU THEATRE DE DUBLIN.

C'était une soirée de *grande attraction*, comme disent nos voisins. L'élite des acteurs anglais jouait *Hamlet*, pièce désolante, moitié femme divine, moitié monstre fabuleux; sphynx colossal sculpté par le grand statuaire tragique William. Les rayons du soleil hydrogène ruisselaient sur les frises des coulisses, dans le vallon de l'orchestre, aux cent girandoles des loges, et mettaient en relief, sur un front de tenture écarlate, douze guirlandes circulaires de femmes et de pierreries, dans une éblouissante mosaïque de toutes les étoffes de Dublin.

Dans une loge moins que le gaz et les pierreries n'éclairaient pas, M. Edmond Goldrige, joyeux vieillard de soixante quatre ans, et sa nièce, mistress Lavinia, causaient des nouvelles du jour et des jolies femmes de la salle, lorsque le prince de Danemarck n'était pas en scène. La jeune femme avait quitté la dernière robe sombre chargée de continuer le deuil de la veuve, et pour se consoler du chagrin d'avoir abandonné une nuance d'étoffe si flatteuse pour ses épaules et ses bras, elle avait pris son oncle de l'accompagner au théâtre royal.

On remarqua dans le monde élégant des premières loges découvertes, ce mouvement de curiosité unanime qui, au théâtre, accompagne l'entrée d'un personnage de distinction. Un jeune homme, arrivé assez tard, prenait sa place au premier rang du balcon, et avant de s'asseoir il recevait à droite et à gauche des serremens de mains, et distribuait des saluts et des sourires comme un prince en voyage. Ce jeune homme aurait été remarqué partout, à cause de la distinction de sa figure, de ses manières et de son costume; mais dans une réunion de spectateurs irlandais, à faces candides, douces, moroses et primitives, il se détachait comme un lys sur une touffe d'herbes vulgaires et sans nom.

—Ah! voilà notre jeune homme à la mode, dit l'oncle Edmond à sa nièce; il fait sensation. Heureusement, il est arrivé dans un entr'acte. Comment le trouvez-vous, Lavinia?

—Il paraît fort bien; et surtout il est mis avec une élégance pleine de distinction.

—On l'a surnommé le Dorsay de Dublin. Il ne va dans le monde que depuis un mois environ.

—Et comment le nomme-t-on?

—Attendez.... c'est un nom fort connu.... sur tout à cause du père.... vous avez entendu mille fois le nom de son père.... Aidez-moi un peu, Lavinia...

Enfin, cela n'a rien de très urgent. Qu'importe le nom!.... ce jeune homme est fort distingué....

—M'y voici! dit l'oncle en détachant sa main droite de son front, c'est M. Albin de Servian.

—M. Albin de Servian! répète Lavinia, dans un mélodieux éclat de rire. Il paraît, mon cher oncle, que votre mémoire ne vous rend service que la seconde fois. Cherchez un autre nom, vous serez, je crois, plus heureux.

L'oncle, foudroyé par l'éclat de rire, fit une pantomime d'humilité, replaça sur son front sa main, et regarda le cintre.

—Albin de Servian! poursuivit la jeune veuve, avec de légères roulades d'un rire contenu. Mon Dieu! est-il possible de tomber sur ce nom, au milieu de tant de noms!.... Mon oncle, ah! laissez-moi rire à mon aise.... je crois que je serai obligée de rire toute ma vie en songeant à cela.... Si vous saviez tout ce qu'il y a de bouffon pour moi là-dessous.......... C'est que, voyez-vous, je connais M. Albin de Servian.

—Ah! si vous le connaissez, Lavinia, c'est différent....

—Attendez, mon oncle.... je l'ai vu quelquefois; il m'a rendu des visites.... Je ne le vois plus depuis trois ou quatre semaines, fort heureusement. C'est un homme pétrifié par la gravité, un philosophe des lacs, un de ces fous qu'on n'enchaîne pas, parce qu'ils ne font de mal à personne. M. de Servian d'ailleurs s'habille d'une si étrange façon, qu'il n'y aurait pas de tragédie possible au théâtre s'il venait à s'y montrer. Il faudrait remplacer Hamlet par les Joyeuses Femmes de Windsor.... Ah! mon Dieu! quel nom comique avez-vous prononcé là, cher oncle!.... vous jetez dans une gaîté folle. Mes éclats de rire sont scandaleux, même pour une veuve de vingt mois.

—Eh! justement, ma nièce, il vient de diriger sa lorgnette sur vous.

—Qui?

—Ce jeune homme qui n'est pas Albin de Servian, puisque vous vous y opposez.

—Pour peu que cela vous contrarie, mon cher oncle, vous pouvez lui donner ce nom, je ne m'y oppose pas.

—Eh bien! maintenant, je l'affirme, dit l'oncle en frappant avec son poing le cadre de la loge, je le vois de la scène en face, au grand jour; c'est bien M. Albin de Servian; c'est lui.

—Mon oncle, je ne suis pas riche, et le dernier châle, présent de mon pauvre mari, est vieux. Avez-vous un châle de vingt livres à perdre dans un pari?

—En conscience, je ne veux pas vous gagner vingt livres, Lavinia.

—Je ne vous les donnerai pas, si vous gagnez.

—Oui, ma nièce, à cette condition, j'accepte le pari.

—Donnez-moi votre main.

—Justement, ma nièce, je connais beaucoup M. Kendall, qui cause avec le jeune homme.

—Adressez-vous à monsieur Kendall, mon oncle.

—Croyez-vous, ma nièce, que ce soit bien convenable?

—Ah! voilà qu'il recule déjà..... J'ai besoin d'un châle, mon oncle, et le pari est engagé.

—Oui, oui, engagé.... Mais me croirez-vous sur parole, lorsque je vous dirai: C'est bien M. Albin de Servian; monsieur Kendall vient encore de me l'affirmer.

—Attendez, mon oncle; je vous autorise, en ce cas, à dire au jeune dandy que mistress Lavinia serait bien aise de connaître son domicile, pour lui envoyer un numéro de la Revue de Belfast. Questionnez-le sur cette revue, vous verrez ce qu'il vous répondra.

—Est-ce un piège, cette Revue!

—C'est une précaution que je prends contre vous.

—Comme vous voudrez, ma nièce. Vous allez être satisfaite, je vais aux galeries.

—Encore un mot, mon oncle,—dit Lavinia en retenant par le bras M. Goldrige,—je veux un châle de la manufacture de Dingle; il travaille mieux qu'Edimbourg.

—C'est bon! c'est bon! ma nièce; attendez mon retour.

Après quelques minutes, M. Goldrige rentra.

—Vous avez beau prendre un air de vainqueur, dit Lavinia, je suis tranquille, moi, comme la victoire.

—Ma nièce, vous aurez demain un châle de la manufacture de Dingle, dit l'oncle en s'asseyant.

—Ah! mon cher oncle, vous êtes charmant. On ne peut s'exécuter de meilleur grâce.

—Il est bien permis à un oncle de faire un cadeau à sa nièce, n'est-ce pas Lavinia?

—Oui, je dirai partout que c'est un cadeau, pour vous sauver la petite honte d'avoir perdu un pari.

—Bon! c'est cela ma nièce; mais écoutez-moi.... J'ai demandé à M. Kendall le nom du jeune homme. Albin de Servian,—m'a-t-il répondu.—J'aurais deux mots à lui dire en particulier, ai-je ajouté; ménagez-moi un entretien d'une minute avec lui. M. Kendall m'a rendu ce service. Alors j'ai fait votre commission de la Revue de Belfast.—Monsieur, m'a répondu Albin de Servian, je vous prie de me mettre aux pieds de votre belle nièce mistress Lavinia, et de lui dire que je suis brouillé avec les articles de Fullerton, depuis qu'ils ont *armé* comme de l'opium les plus beaux yeux de Dublin.

[*La suite à demain.*] MERY.

Les funérailles du colonel I. H. VOSE, du 4me régiment d'infanterie, auront lieu ce matin à neuf heures, et le corps sera inhumé dans le terrain au fond des casernes des Etats-Unis, au-dessous de la Nouvelle Orléans.

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

EXPEDIES.

Navire Levi H Gale, Thompson, Bordeaux, L H Gale
Navire Monmouth, Ryan, New York, C J Mesker

ARRIVES.

Navire à vapeur Alabama, Windle, de Pensacole.
Steamer Maria, Donica, de St Louis.
Steamer Richmond, McCord, de Louisville.
Steamer Music, Strock, de Lafourche.
Steamer Wave, Northorp, de la Balise.
Steamer Edna, Dameron, de Milikens Bend.
Steamer Missouri, Taylor, de St Louis.
Steamer Yazoo, Wright, de Sureveport.
Steamer Missouri Mail, Littleton, de Lafourche.
Steamer Monmouth, Bekir, Mobile.
Steamer Express Mail, Henk, de Belezi.

EN RIVIERE—Montant.

Brick Haynes, de Charleston, avec des troupes des Etats Unis.

DERNIERES DATES.

Boston	juil 5	Londres	juin 16
New York	juil 9	Liverpool	juin 19
Philadelphie	juil 9	Paris	juin 19
Baltimore	juil 9	Havre	juin 16
Washington	juil 9	Bordeaux	juin 16
Charleston	juil 11	Vera-Cruz	juin 26
Havane	juil 5	Mexico	juin 24
Galveston	juil 5	Tampico	mai 30

DEPARTS DES NAVIRES A VAPEUR DE LIVERPOOL ET D'AMERIQUE.

de Liverpool.		d'Amérique.
Hibernia, Ryrie	4 juillet	1er août.
Great Western, Mathews	5 juillet	31 juillet.
Great Britain, Hosken	26 juillet	20 sept.

AVIS.—Pour l'avantage de ceux qui souffrent de la surdité ou d'autres maladies d'oreille, je certifie que j'ai employé l'huile acoustique de McNair qui m'est fournie par Comstock & Ramsey, au No. 30, rue Poydras; ce remède a été souverain et les affligés ne doivent pas perdre un seul instant pour en faire usage.
14 juillet—2 JOSEPH DEPAS, encanteur

AVIS—Les consignataires par le navire TALMA, capitaine Coyol, de Bordeaux, sont priés de faire leurs entrées en douane. Toutes marchandises non réclamées sous les 5 jours de cette-date, seront envoyées au dépôt aux frais et risques des consignataires.
17 juil V ROUMAGE.

DEMANDE DE PENSION—Quelques jeunes gens désirent trouver pension à un prix modéré dans une famille française ou créole. Adresser D., [illegible], bureau de poste. 17 juillet—2

CACAO—De Guayaquil, en débarquement du brick Empresario, à vendre par E. TROISGROS
17 juil 25 Vieille Levée.

AVIS.

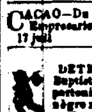

DETENU à la geôle de la paroisse Saint Jean Baptiste—le nègre nommé JOURDAN, disant appartenir à M. Marshall, paroisse St. Jacques. Ce nègre ne parle qu'Anglais et a un sorbet à chaque pied.

Aussi—Un nègre nommé GUERISSON, disant appartenir à M. Paul Conny, au dessous de la Nouvelle-Orléans. Ce nègre ne parle qu'Anglais, parait être âgé de 25 à 30 ans, et de la taille de 5 pieds 3 pouces.

Les propriétaires de ces nègres sont priés de les retirer en se conformant à la loi.
Paroisse St. Jean Baptiste, 10 juillet 1845.
17 juil—3 A. LUMINAIS, shérif.

Bureau de la Compagnie d'Assurance des Marchands.
Nouvelle-Orléans, 14 juillet 1845.

A UNE assemblée du Bureau des directeurs, tenue ce jour, il a été déclaré un dividende semi annuel de quatre pour cent sur le capital, lequel sera payable aux actionnaires mercredi 16 du courant, ou après.
16 juillet—4 JOHN PEMBERTON
Secrétaire

A VENDRE en débarquement du navire Talma, de Bordeaux:
VINS blancs en barriques, Santerne et Barsac, caps à l'huile 2/3 de boîte et demi boîte, truffes conservées, pruneaux en boîtes transparentes, entières, et petites; bouchons ordinaires par balles de 10 milliers.
14 juil NUMA LACOSTE,
rue Royale No 105

EN débarquement du navire Talma, venant de Bordeaux:
100 barriques de vin rouge.
60 caisses cerises à l'eau de vie.
10 do abricots à l'eau de vie, à vendre par
16 juil DUDOUT & TEULADE

EN débarquement du navire Talma, de Bordeaux, et à vendre par le soussigné:
24 barriques vin rouge, Queyries et Montferrand.
20 demi barriques vin blanc Haut Barsac.
15 juil AUGUSTE MOLIER,
20 rue St Louis

HEPBURN & TURPIN,
Importateurs
DE CIGARES DE LA HAVANE.

ONT un grand assortiment des marques les plus recherchées, qu'ils offrent à vendre pour du comptant ou des billets approuvés. On peut voir des échantillons à leur BUREAU No 31, RUE ROYALE, Nlle Orléans.
14 ju—30

IMPORTATION RECENTE DE BORDEAUX—60 caisses vin rouge Grand Larose, d'une douzaine chaque;
40 caisses vin rouge St Julien Médoc;
14 barriques de Château Margaux;
34 barils vin blanc;
3 paniers vin de Champagne;
6 do do en bouteilles d'une pinte;
12 barils eau de vie de Champagne, en barils de 30 gal;
20 quarts de pipes eau de vie de Cognac;
7 do do do âme preuve;
24 caisses raisins de Malaga dans l'eau de vie;
100 do cerises à l'eau de vie;
150 paniers guignolet;
115 caisses liqueurs assorties;
24 do absinthe Suisse;
12 do Curaçao en cruchons;
60 do eau de fleur d'oranger;
15 demi barriques vin blanc Sauterne.—A vendre par
1 juil REYNAUD & FALLON,
34 Tchoupitoulas

Marchandises Etrangères et du Pays.

LE soussigné vient de recevoir par les derniers arrivages et a en magasin, un grand assortiment de marchandises sèches, qu'il offre à vendre par colis, à des termes raisonnables, savoir:

ETOFFES TOUT FIL.
Toile blanche 4/4, qualités assorties, en pièces et demi pièces;
Toile à draps, qualités et largeurs assorties.
Linon, devants de chemises, idem à la française, assortis
Mouchoirs batiste, unis, à ourlets et à coins imprimés.
Linge de table uni et damassé, assortis.
Drap écru de perits, assortis, toile d'habitant,
Platilles et Bretagnes, qualités assorties,
Listadas bleues et à carreaux divers,
Coutil blanc et de fantaisie; osnaburg,
Brin à moustiquaire, uni et à carreaux,
Toile de Hollande, blanche, brune et grise,
Galon, fil pour tailleur et cordonnier, assortis,
MOUSSELINES ET COTONS.
Linon Bishop et Victoria, mousseline book et de l'Inde,
Mousseline rayée et à carreaux.
Jaconats, mouchoirs imitation batiste,
Mouchoirs madras, et cravates Verona,
Cols, bandes et entredeux etc. etc.
9 jun SMITH BRYAN, 20, Douane.

Marchandises au Drawback.

LE soussigné offre à vendre les marchandises suivantes pour l'exportation:
400 barriques vin de Marseille.
61 demi do do 6 paniers champagne.
60 paniers vin blanc de Marseille, à vendre par
20 juin P. LONGUE, 116 Royale

LE soussigné offre à vendre les marchandises suivantes, reçues par les derniers arrivages de Bordeaux et de Marseille: 150 barriques vin de Marseille; 100 demi barriques vin de Bordeaux; 15 caisses vin blanc [illegible]; 60 caisses [illegible]; 10 caisses [illegible]; 30 paniers vin de Champagne; 100 paniers huile d'olive; 100 milliers bouchons assortis; 100 caisses eau de fleur d'oranger. 300 caisses vin de Bordeaux, 25 caisses moutarde aromatisée; 200 quarts fins vin de Porto; 100 quarts fins vin de Madère; 30 pipes vieux madère, à vendre par
16 juil P. LONGUE, 116, Royale.

BOIS DE CONSTRUCTION.

DEUX CENT MILLE PIEDS de bois de construction, belle qualité, arrivant de New Madrid, à vendre par
F. LONGUE,
No. 116, rue Royale.

A VENDRE en magasin:
150 barriques vin blanc, bonne qualité.
100 barriques vin rouge, ordinaire, vieux;
60 caisses cerises à l'eau de vie;
5 pipes anisette de Bordeaux, fine;
40 caisses vin de Bordeaux, sucré et vin;
40 caisses liqueurs assorties;
12 quarts et huitièmes de pipe vieux cognac;
12 barriques vin rouge Ledon Médoc, par
POUJET FILS, 147 Royale.

LES soussignés viennent de recevoir les articles suivants, qu'ils offrent à vendre au No. 18, rue du Canal, au premier:
Barrège vert, indienne rouge et diverses,
Laine de chamois unie et écrue,
Mouchoirs, quilles, [illegible],
Toile [illegible] et [illegible],
Ruban [illegible] et satin noir,
1 collier de mousse [illegible],
A vendre en drawback—Bretelles gomme élastique.
2 juillet F. BICADE & Co.

OFFRENT J. & J. LACOSTE, 106 rue Royale, en débarquement du navire l'Edouard, venant de Bordeaux:
Vin Montferrand en barriques,
Vin St. Emilion do vin St. Estèphe Médoc do.
Vin Sauterne en bouteilles et demi bouteilles,
Vin en caisses de 12 bouteilles et 24 demi bouteilles, tels que:
Château Lafitte, Château Margaux et Julien Médoc,
Haut Brion, St Julien, Haut Sauterne,
Haut Barsac, Bordeaux assortis.
Amande supérieure de Champion 1 juin

MARCHANDISES SECHES.

LES soussignés reçoivent par les navires Nashville, de New York, un assortiment choisi de marchandises de goût, consistant en partie de:
Toile écrue et à chemises 3 4, 5 4 et 6 4, bien blanche, 6, 8 et 7/8, drap croisé, etc. etc. pour l'usage des habitations.
Cotonnade unie et épaisse, flanelle à carreaux fantaisie.
Superbe linge de table, de tout prix.
Ginghams sombres, bandages, gingham fantaisie.
Batiste unie et en couleurs.
Fichus pliés bleus, à chemises, dits Hamilton.
Jaune épais de Glasgow, linceuls riches à mouchoirs.
Crépe de Chine, etc.
Al'Ruit Couvertures, mouchoirs, [illegible] laine, pour nègres, bonnets cravates [illegible] [illegible] d'habitation, le tout à vendre aux prix et aux termes accommodants.
16 juin H. DE GOLE & RIFFLARD
21 Magasins

LES soussignés ont reçu par les derniers Européens et Alexandre Havre, un nouvel assortiment de Marchandises de goût, parmi lesquelles on trouve les articles suivants:
Mouchoirs madras, nouveau style,
Cachemir à carreaux, pour vêtements,
Drap français, bleu, écru et couleurs.
Cotonnades françaises, mouchoirs batiste fil,
Gants et bas de fil blancs et bas de soie.
Crêpes, galons, &c. &c.
10 juin H. DE GOLE & RIFFLARD,
21 Magasins

CIGARES de la Havane—Un superbe assortiment de Regalias et Milleres, de diverses qualités, et à marques [illegible] parmi lesquels le [illegible] Prince Albert, [illegible] et [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] à vendre par le brick Tell, et à vendre par
20 juin REYNAUD & FALLON,
21 Tchoupitoulas

BUDDECKE, WOODS & Co., rue Tchoupitoulas, No 92, offrent à vendre:
60 boucauts tabac de Tennessee marque "admitted"
300 balles chanvre du Missouri, 100 rouleaux corde de
60 barils porc mess, M O, prime etc.
50 do boeuf prime, M O, et B.
100 do boeuf mess et prime, cressé.
100 do graisse fossil, en bon ordre.
50 do huile de saindoux, excellente qualité.
60 do whiskey rectifié, de l'Ohio.
100 de farine superfine et fine.
30 barillets plomb en barres.
10 caisses savon, 10 barils huile de palme-christi.
100 caisses amidon de Schoenberg, supérieur.
20 de savon extra, de Cincinnati.
1 de suif et 1 de cornes de cerf. 16 jn

AU MAGASIN FASHIONABLE,
Rue de Chartres, entre St. Louis et Conti. No. 139.

LES soussignés, ont l'honneur d'annoncer à leurs habitués et au public en général, qu'ils viennent de recevoir par les navires Caledonia et Francis Depau, un nouvel et superbe assortiment de marchandises des articles suivants qui se font à la dernière mode, par navires Windsor Castle et South Carolina, formant le complément de leurs marchandises de printemps et d'été.
GILETS confectionnés à Paris dans les meilleurs ateliers, coupes d'étoffes très variées, savoir: double shall, double revers, simple shall, collet droit, forme chevalière, en velours, cachemire d'été, de chevalier, soie, batiste blanc, unis à rayures satinés, et de diverses nuances.
CRAVATES, en batiste, pur fil et de l'Ecosse, genre tout nouvel article, jaconet à carreaux, à raies et autres dessins des plus à la mode, écharpes et cravates en foulard.
GANTS, en fil de Prusse, fil d'Ecosse, fil anglais, blancs, gris, et diverses couleurs, etc. en soie également de toutes nuances.
CALEÇONS, à coulisse, en toile de Flandre et de fil écrue, coupe toute nouvelle, dito en tricot coton, article supérieur.
Par les premiers arrivages ils recevront un nouvel assortiment de chapeaux véritables Panama.
16 mars CORDEVIOLLE & LACROIX.

AVIS—Messieurs J. C. STOUSE et SEBASTIEN OSER, entrent comme associés dans notre maison, à partir de ce jour.
1er. septembre 1844—[illegible] CHARLES ODIER & Co

VIEILLE Eau de Vie de Cognac, fine Champagne, en barils de 30 et 40 gallons, à vendre par
E. LARRONDE,
10 juin 66 rue St. Louis

VIN rouge St Julien, Médoc, en caisses de 12 bouteilles, ayant droit au drawback, à vendre par
E. LARRONDE, 66, St. Louis.

VINS blancs en demi barriques et en caisses, à vendre par
10 juin E. LARRONDE,
66 St. Louis

VIN rouge divers qualités, en barriques, demi barriques et en caisses de 12 bouteilles et 24 demi bouteilles, à vendre par
10 jn E. LARRONDE,
66 rue St. Louis

VIN—Une petite facture de Lisbonne, en débarquement du navire Sultana et à vendre par
ROBERTS & HALL,
8 juin 75 Magasins

EAU de parfum—100 boîtes de rose, pêche Orange et laurier, à vendre par ROBERTS & HALL,
6 juin 75 Magasins

VERRES A VITRE—600 caisses assortis de grandeur à vendre par W F VREDENBURGH & Co,
24 juin 40 Vieille Levée

SUCRE de la Havane—400 caisses, blanc, brun, terré, quebrado et jaune, débarquement récent, et à vendre par
2 juin F LAMPRE,
27, Vieille Levée

CAFE de la Havane—300 sacs excellent, fin vert, de la nouvelle récolte, en magasin et à vendre par
FRANCIS LAMPRE,
2 jn 27, Vieille Levée

TABAC en feuilles—Excellent Vuelta de Abajo de Cuba, capes et tripes, à vendre par F LAMPRE,
8 juin 27, Vieille Levée

CLOUS de girofle de Bourbon—25 balles ayant droit au drawback, en magasin et à vendre par
8 juin F LAMPRE 27 Vieille Levée

MIEL—1 barrique superbe en miel en magasin et à vendre par FRANCIS LAMPRE,
9 juin 27, Vieille Levée

SACS en paille—14,000 de la consommation de la Havane, à vendre par BICKER & FRASSON,
7 juin 60, Camp

MAQUEREAUX—100 quarts maquereaux Nos. 1, 2 et 3, à vendre en magasin par BICKER & FRASSON,
7 juin 60, Camp

VIN DE PORTO—Les soussignés, agents à la Nouvelle Orléans de la Compagnie Royale d'Agriculture de Portugal, préviennent le commerce qu'ils ont reçu dernièrement, débarquement du navire Henriette, [illegible] véritable Vin d'Oporto, [illegible]. C'est le seul [illegible] qui ait été fait dans cette ville. [illegible] en demi-barriques [illegible] [illegible] complet, et s'efforceront de donner [illegible] les sceaux et les conditions ne seront avantageuses.
6 mars MERLE, BRULLE & Co.
72 Tchoupitoulas

BUREAU DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DE LA NLLE-ORLEANS.
14 juillet 1845.

A UNE assemblée du Bureau, convoquée spécialement ce jour, M. J. M. Lapeyre ayant résigné la présidence de cette institution en raison de son départ prochain pour l'étranger, les directeurs ont procédé à l'élection d'un autre président et M. A. St. Martin a été unanimement élu, et M. J. Tayes nommé secrétaire. 16 juil

SANGSUES.

UN petit lot de belles sangsues hongroises, nouvellement reçues et à vendre par
16 juil REYNAUD & FALLON, 34 Tchoupitoulas

Marchandises Etrangères et du Pays.

LE soussigné a reçu par de récents arrivages et a en magasin un vaste assortiment de Marchandises suivantes, qu'il offre à vendre par colis, à des termes raisonnables, savoir:
TOILE—Blanche 4/4, qualités assorties, en pièces et demi pièces;
Toile à draps, assortie en qualité et largeur;
Mouchoirs batiste fil, unis, à ourlets et à coins imprimés;
Linge de table, uni et damassé, en fil, grandeurs assorties;
Drap écru de perids, assortis, en fil;
Platilles et Bretagnes, qualités assorties, en fil;
Listadas bleues et à carreaux assortis, en fil;
Coutil en fil, blanc et de fantaisie;
Brin à moustiquaire, tout fil, écru, uni et à raies;
Osnaburg et Toile d'habitant, en fil;
Toile de Hollande, fil, blanche, écrue et rouge grise;
Fil à tailleur et à cordonnier;
Galons fil, assortis.
Mousselines et Marchandises en coton:
Linon Bishop et Victoria;
Linon Book de Mode et de Suisse;
Mouchoirs imitation batiste;
Mouchoirs Madras et cravates Verona;
Bandes et Entredeux, cols courses, &c.
Et divers autres articles. SMITH BRYAN,
10 juil 20, Douane.

AUX BEAUX CHENES VERTS A BILOXI

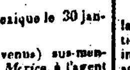

Mme. PRADAT annonce au public et à ses amis que sa maison à Biloxi est ouverte à compter du 1er. juin. Rien n'a été épargné ni négligé pour satisfaire les personnes que leur santé ou le besoin de prendre du repos, engageront à passer quelques jours à la campagne.

Le site, la beauté des jardins, les bains de mer, de rendent cet endroit le plus attrayant des lieux de délassement; et sous le rapport du confort, le service des domestiques et l'abondance de la table, la maison de Mme Pradat peut défier toute rivalité.

Un charmant bateau se trouvera toujours au wharf du village, pour transporter les voyageurs et leurs bagages, quand les steamboats ne pourront se rendre au débarcadère de Mme Pradat.

Mme Pradat ose compter sur un patronage qui ne lui a pas manqué jusqu'à ce jour, et dont elle cherchera toujours à se rendre digne. 6 juin—3m

EN débarquement du navire Talma, et à vendre par le soussigné:
20 barriques vin vieux de Montferrand.
16 juillet CHS. DUFOUR, 11 Conti

UNE machine à être mise en mouvement par des chevaux, à vendre par SMITH BRYAN,
16 jt 20, Douane

TOILE pour familles. Quelques caisses de toiles à l'usage des familles à vendre par
15 juillet SMITH BRYAN, 20, Douane

LAINE—10 balles, à vendre par
DARAN, QUEYROUZE & Co,
10 jul 11 et 15, St Louis.

PRUNES—30 caisses prunes à l'eau de vie, en débarquement du navire Talma, de Bordeaux, à vendre par
DARAN QUEYROUZE & Co,
16 juil 11 et 15, St. Louis.

CIGARES—112 milliers cigares de la Havane, en débarquement du brick Empresario, à vendre par
16 jul J M CABALLERO, 34 Vieille Levée

TABAC EN FEUILLES—De la marque Vuelta de Abajo, en magasin et à vendre par
J M CABALLERO,
16 juil 32 Vieille Levée

SUCRE DE LA HAVANE—Blanc et brun, à vendre par J M CABALLERO,
16 juil 32 Vieille Levée

CIGARES Principe. Vermilla et de qualité supérieure en magasin et à vendre par
J M CABALLERO,
16 jul 32 Vieille Levée

CIGARES de la Havane—Un grand assortiment de cigares de choix, en magasin et à vendre par
J M CABALLERO,
16 juil 32 Vieille Levée

VINS—40 barriques vin Sauterne, 6 do Médoc, 12 demi barils et idem, 114 do vin blanc Haut Sauterne, 25 caisses d'une douzaine vin Larose [illegible], en débarquement du navire Talma, à vendre par
REYNAUD & FALLON,
16 juil 34, Tchoupitoulas

BRANDY ET GENIEVRE—[illegible] de vie de Pellevoisin, 15 pipes genièvre de Hollande, à vendre par
FOSDICK & BRO, 74 Camp

VINAIGRE—100 barils, à vendre par
16 juil FOSDICK & BRO, 74 Camp

THE—50 demi caisses thé poudre à canon, à vendre par
16 juil FOSDICK & BRO, 74 Camp

CLOUS—[illegible] de la marque de Wareham, à vendre par FOSDICK & BRO, 74 Camp

RESINE ET VERRERIE—[illegible] barils résine, 20 caisses verrerie, à vendre par
16 juil FOSDICK & BRO, 74 Camp

HUILE DE BALEINE (Sperme)—[illegible] gallons pour bique, à vendre par
16 juil FOSDICK & BRO 74 Camp

FOSDICK & BROTHER ont en magasin et offrent à vendre, à des termes raisonnables:
60 caisses de thé poudre à canon, Young Hyson et Souchong, 200 gallons huile épurée pour l'hiver, 67 barils vinaigre de cidre, 60 caisses savon, 20 jarres tabac Java, 30 barils et [illegible] de [illegible] marque de la Cygne, 6 demi pipes eau de vie de Pellevoisin, 267 barils résine, 20 jeux de douves pour pipes à eau, 50 barils à [illegible].
16 juil

A VENDRE par le soussigné, en débarquement du navire Talma, de Bordeaux:
12 barriques vin rouge St Emilion;
300 caisses de 12 bouteilles vin rouge Médoc.
16 jul EDOUARD LARRONDE,
66 St. Louis.

NOIR ANIMAL—40 barils à vendre par
16 jt B. VALLS, 26, Commune.

GINGEMBRE—10 sacs de gingembre, 13 caisses à vendre par B. VALLS,
16 jt 26 Commune

PAPIER pour Cigarettes—[illegible] à vendre par
16 jt B. VALLS, 26 Commune

GUAVA—6 barils Pâte et Gelée, à vendre par
16 jt B. VALLS, 26 Commune

CONFITURES de la Havane—10 caisses, à vendre par
16 jt B. VALLS, 26 Commune

SUCRE de la Havane—54 caisses blanc et jaune—Cigares—12,000 qualités assorties—Tabac, 11 balles pour capes et tripes, de la nouvelle récolte—Picadura, à vendre en débarquement du brick Empresario, par
16 jt B. VALLS, 26 Commune

Académie d'écriture moderne
DE LA LOUISIANE,
ET DE DESSIN STYLOGRAPHIQUE.

CALLIGRAPHIE,
OU L'ART D'ECRIRE EN QUINZE LEÇONS.

DE tous les arts et particulièrement de ceux qui sont le plus utiles à l'homme à peine en est-il un qui puisse se comparer à l'écriture. Dans l'état actuel de la société, l'écriture est devenue une science, non seulement d'utilité publique, mais de nécessité indispensable pour les particuliers.

L'expérience de plusieurs années ayant prouvé qu'une écriture expédiée pouvait être acquise en un petit nombre de leçons et par un nouveau système, l'ancienne méthode de vieilles méthodes établies au préjudice du public et dans lesquelles au produit qu'une écriture maigre, mal formée, défectueuse et sans hardiesse.

Le soussigné, professeur de Calligraphie et de Dessin Stylographique, auteur du Calligraphe Louisianais, ou Guide analytique et comparatif de l'art universel d'écrire, méthode simple, abréviative et complète, a l'honneur d'offrir ses services au public louisianais et aux chefs de maisons d'éducation.

Sa méthode nouvelle et complète, travail de plusieurs années et fruit d'une longue expérience, fait obtenir en peu de leçons, par des moyens prompts et faciles, une écriture hardie et rapide. Cette méthode est le code à l'aide duquel on apprend avec facilité et promptitude les principes de l'art, et donne au plus jeune écolier une écriture parfaite. Convaincu de son mérite, le soussigné ne craint pas d'avancer, qu'il changera en 15 leçons, l'écriture la plus maigre, raide, gribouillée, griffonnée et illisible, en une main bien formée, courante, libre, facile, gracieuse et hardie. L'écriture étant un travail purement mécanique, accompagné d'un peu de jugement et de goût, il ne faut que vouloir pour pouvoir produire de belles formes et combiner les lettres avec symétrie et régularité.

Le cours comprendra les écritures anglaise, française et italienne, la gothique allemande, la vieille anglaise et toutes les genres d'écritures propres au commerce, et autres objets.

Pour un cours d'écriture de commerce, $10 50; un cours d'écriture d'ornement, $15—l'élève pouvant au besoin continuer les leçons jusqu'à ce qu'il soit maître de l'art, sans autre rétribution.

Ecriture sur albums et autres livres de fantaisie exécutés avec le plus grand soin et un fini surpassé par aucun calligraphe du pays.

Le soussigné fabrique de l'encre de Chine, sur mouchoirs de batiste et autres étoffes fines, les marques au moyen des paraphes, ou les chiffres de dessins choisis à l'aide.

Cartes de visites faites à la main. Traduction de documents écrits en langues française, anglaise et espagnole.

On peut s'adresser au bureau de M. CHIAPELLA, notaire public, Passage de la Bourse, ou chez le soussigné, encoignure des rues des Marais et Dumaine, 1re maison pavée.
15 juillet—1m A. TOCA.

COGNAC FINE CHAMPAGNE—En débarquement du navire Talma, de Bordeaux, 40 quarts eau de vie très vieille, de Pa. Godard & Co., à vendre par
EUG. ROCHEREAU & Co,
15 juil 17 et 19 St. Louis

ARTICLES DIVERS—200 barils eau de vie, genièvre et rhum; 50 barils esprit pure, de preuve; 25 barils huile pour tanneurs; 200 caisses savon, [illegible] de barriques excellent vin de Porto; 100 caisses verres à vitres, 100 caisses [illegible]; 2 caisses camphre raffiné; 100 barils Sel d'Epsom et alun, à vendre par
24 juil W F VREDENBURGH & Co,
40 Vieille Levée.

MARCHANDISES DU PAYS—6 caisses mousselines blanches, 6 caisses cotonnades rayées, 3 do pétnaps-des à carreaux, 6 do de do fantaisie, 6 do do, 4 balles cotonnades à tresses, 6 balles [illegible], 10 do marque Chicopee, 10 do marque Boseville, 3 caisses de Nankin, marque Chicopee, 6 do 7/8 blanc, do New Market, 6 do coutil blanc, 10 balles coutile écru do Portland, 10 caisses cotonnades Hamilton unie et rayée, 20 do de Hamilton pour 1845, 40 do coton à draps 7/8 et 4/4 du New Market, 10 de indiennes de couleurs foncées, 10 indiennes bleues pourpre, 10 de flanelles blanches Hamilton, en magasin et à vendre par
1 juil WM. FROST & Co, 20 Vieille Levée

TALAMON FRERES,
Numéro 44, rue de Chartres.

VIENNENT de recevoir par les navires Columbia et Bartlan du Havre et offrent à vendre:
Un bel assortiment d'ombrelles Polka et chinoises.
10 balles cotonnade française supérieure dont ve.
10 do. [illegible] supérieure qualité de.

EN magasin—Huile d'olive première qualité en bouteilles et demi bouteilles, de la marque de Fossel Ain.
Absinthe suisse, Berthoud, Collins.
Marasquino, Curaçao, liqueurs assorties, Cognac.
Anisette Marie Brizard, Kirsch.
Fruits à l'eau de vie, eau de fleur d'oranger.
Bouchons de toutes qualités, bouts à bouteilles.
Savon français.
Eau de vie, vieille, marque Castillon.
Vins rouges et blancs en barriques et en caisses, divers crûs, à vendre par E TALAMON,
11 juin 66 St. Louis

Académie de Danse
DE P. DEVOTI.
LEÇONS DE POLKA.

UNE classe a lieu à sa demeure, rue de Chartres, No. 162, tous les lundis, mercredis et vendredis, à sept heures du soir, pour l'enseignement de la danse et de la valse. Les leçons de Polka auront lieu les mêmes soirs, à huit heures.

La classe de l'Armory du Bataillon Washington, pour les demoiselles et jeunes garçons a lieu le mardi, le jeudi et le samedi à une heure P.M.

Les élèves de cette classe paieront $6 par mois.
Toutes les danses de caractère sont payables d'avance.
M. D. donnera aussi des leçons particulières à domicile.
Il enseigne la danse dans les institutions suivantes:
Mme. Gasquet, rue Bourbon, No 20.
Mlles. Abbott, encoignure Carondelet et St. Joseph
Mme. Bareis, encoignure des Royale et Toulouse.
Mme. Rollin, rue du Camp, No 157.
Au No. 162, rue Polka.
Au Lycée Orléanais, rue de l'Esplanade.
A l'Institution Louisianaise, 71, rue des Remparts.
A l'Académie Jefferson, passage de la Bourse.

DISSOLUTION DE SOCIETE.

LA société ci-devant existant sous la raison de A. Hecht & Co., est dissoute depuis le 1e courant, d'un commun accord.
A. HECHT.
E. KATZENSTEINE.
Nlle. Orléans, 12 juillet 1845.
14 juillet—3

AVIS AUX DAMES.

MR. MAUGET, rue Royale, 149, prévient les Dames qu'il a un assortiment de BOTTINES en coutil et autres qu'il vendra à bon marché, depuis une piastre jusqu'à une piastre 1/2 la paire. 14 juil—10

SANGSUES.

REÇU par le Talma de Bordeaux et le Rienzi de New York, un petit lot de superbes Sangsues de Hongrie, à vendre au dépôt général, rue du Quartier No. 46, près l'hôtel des Monnaies.
RENAUD PETITBIEN.

On trouvera également dans le même établissement, des eaux minérales, garanties première qualité, approuvées par la société chirurgico médicale, séance du 20 août 1844.
14 juil.

EN débarquement du navire Talma, de Bordeaux, et à vendre par le soussigné:
100 barriques vin rouge, de différentes qualités,
24 barils et demi-barriques vin blanc haut Sauterne,
25 futailles eau de vie, de différentes qualités.
14 juillet G. M. LUCAS,
30, rue Bienville

A VENDRE par le soussigné—Quelques malles vernissées amanchées de Madras, nouveaux dessins.
14 juil G. M. LUCAS,
30 rue Bienville

SARDINES A L'HUILE—200 boîtes et demi-boîtes de la marque bien connue B. Galliaux, à vendre à des prix modérés, par AUG MOLIER,
14 juil—3 20 St Louis

PORC PRIME—100 barils, inspection de Bezant, à vendre par
14 juil G & R BUCHANAN & Co.

POM MELANGES—3 barils, à vendre en magasin, par
14 juil G & R BUCHANAN & Co.

CHANDELLES de Compagnie—40 caisses de chandelles assorties, à vendre par
G & R BUCHANAN & Co.

BŒUF—Quelques barils de qualités communes, à l'inspection et à vendre par
14 juil G & R BUCHANAN & Co.

CORDES—100 rouleaux, arrangés expressément pour le marché de Charleston, à vendre par
14 juil G & R BUCHANAN & Co.

TOILE et Corde d'Emballage—6,000 pièces et rouleaux, à vendre par
G & R BUCHANAN & Co.

FICELLE d'emballage, des meilleures manufactures, à vendre en magasin par
14 juil G & R BUCHANAN & Co.

WHISKEY BOURBON—50 barils qualité supérieure, à vendre en magasin par
14 juil G & R BUCHANAN & Co.

EAU DE VIE de Cognac—Au débarquement du navire Talma de Bordeaux:
10 futailles Eau de vie âme preuve, de la marque Pinet, Castillon & Co., couleur de Londres et Or, à vendre par
JORDY & BRAZIER,
14 juil 24 Tchoupitoulas

HUILE de Palma Christi—5 barils Nos. 1 et 2, pour clore une consignation, à vendre par
BUDDECKE, WOODS & Co,
14 juil 92 Tchoupitoulas

SAINDOUX—60 barils, en bon état, à vendre par
14 juil BUDDECKE, WOODS & Co,
92 Tchoupitoulas

AMIDON—50 caisses, de la marque de Schoenberg, à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co,
92 Tchoupitoulas

HUILE de saindoux 30 barils d'excellente qualité, pour l'hyver, à vendre par
BUDDECKE, WOODS & Co,
16 jt 92, Tchoupitoulas

HUILE—3000 gallons huile pure de baleine (sperme). Tout des huiles de baleine blanchie, pour l'hiver, 8,000 do huile de baleine raffinée, à l'usage des habitations, 30 barils huile pour tanneurs, à vendre par
LEONARD STURTEVANT & Co.
9 juil 14 Vieille Levée

SAVON—10,0 caisses savon No. 1, de Boston, 80 demi savon de ménage, 300 dito savon extra à vendre par
LEONARD STURTEVANT & Co.
9 juil 14 Vieille Levée

CIGARES DE LA HAVANE—Reçu par le brick Tio, de la Havane, 42,000 Regalias, la Bayadera et Compétidora, etc.
En magasin et provenant d'importations antérieures, 700,000 Regalias, Impériales, Bidar, Conchas, Trabucos, Victoria, Bouquets et Dama.
Les consignataires sont prêts de recevoir des ordres pour des marques de choix, qui seront livrées au bas marché possible, et dont ils répondent à satisfaction.
HEPBURN & TURPIN,
30 juin No. 31, rue Royale

SUCRE Raffiné—Norcross & Fosdick, rue Gravier No. 40, agents de la Raffinerie de sucre de Boston, ont constamment en main de sucre de double raffinage, en pains, en morceaux et en poudre, qu'ils vendent au bas prix à la campagne.

Aussi—En magasin, 100 barils sucre raffiné de la Louisiane en poudre, Nos 1, 2, 3, 4, et 5, qu'ils offrent à vendre à des termes accommodants.

GINGEMBRE blanc d'Afrique—100 sacs en débarquement du navire Caravan, à vendre par
NORCROSS & FOSDICK,
40, Gravier.

POIVRE—100 caisses Sumatra, à vendre par
NORCROSS & FOSDICK,
2 jt 40, Gravier.

CHANVRE—7 balles chanvre passé à l'eau, 16 de passé au temps, à vendre en magasin par
NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier

SACS EN PITRES—40 milliers de trois boisseaux et demi, à vendre en magasin par
NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier

INDIGO—50 serons de belle qualité, en magasin et à vendre par
9 juil NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier

THE—60 balles thé poudre à canon, impérial, young hyson, demi une partie de première qualité, et convenable pour les familles, à vendre par
NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier

CHANDELLES—300 caisses blanc de baleine de New Bedford, à vendre par
NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier

CIGARES—300,000 Havane, principe, en magasin et à vendre par Y. QUADRAS,
Encoignure Chartres et St. Pierre

HUILE—300 paniers huile d'olive en grandes bouteilles, à vendre par Y QUADRAS,
Encoignure Chartres et St. Pierre

TABAC—6 [illegible] Picadura, à vendre par
Y QUADRAS,
Encoignure Chartres et St. Pierre

RAISINS—300 caisses, demi caisses et quarts de caisses en magasin, à vendre par Y. QUADRAS,
Encoignure Chartres et St. Pierre

GRAISSE en tranches—126 barils à vendre par
G & R BUCHANAN & Co.

EAU-DE-VIE—0 barils Cognac americain, de 1re. preuve, en débarquement du navire St Mary et à vendre par
ROBERTS & HALL,
75, Magasins

CHANDELLES—300 caisses blanc de baleine assortis, à vendre par ROBERTS & HALL,
75 Magasins

BEURRE—Quelques barillets d'excellent beurre de l'Ouest, et 3 barils dito, à vendre par
BUDDECKE, WOODS & Co,
7 juil 92 Tchoupitoulas

CORDES d'emballage—150 rouleaux du Missouri, de graine, à vendre par
BUDDECKE, WOODS & Co.
7 juil 92. Tchoupitoulas

AMIDON—A vendre par
BUDDECKE, WOODS & Co.
7 juil 92. Tchoupitoulas

PORC—[illegible] barils mess, prime, M O., P O., &c. à vendre
BUDDECKE, WOODS & Co
7 juil 92. Tchoupitoulas

CHAMPAGNE—En débarquement du navire Columbia du Havre:
100 paniers vin de Champagne, en grandes et demi bouteilles, des marques du marquis de Massino, et du comte de Mérdant, à vendre par JORDY & BRASIER,
4 ju—10 10 Conti

INDIGO—4 serons Carraccas, à vendre par
23 juin G & R BUCHANAN & Co.

POIVRE—100 sacs Sumatra, à vendre par
NORCROSS & FOSDICK,
23 juin 40 Gravier

CAFE—100 sacs Havane et Rio, à vendre par
NORCROSS & FOSDICK,
23 juin 40 Gravier

SUCRE raffiné de Boston—400 boîtes sucre en pain, en morceaux et en poudre, à vendre par
23 juin NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier

SUCRE DE LA HAVANE—300 caisses, en magasin et à vendre par E. TROISGROS,
2 juil 25. Vieille Levée

THE—Impérial, poudre à canon, young hyson, souchong et pouchong, en paquets et demi paquets, à vendre par J W STANTON & Co.
1 juil Encoignure Magasins et Lafayette

BLANC DE BALEINE—[illegible] caisses assorties, New Bedford, à vendre par J W STANTON & Co,
1 juil Encoignure Magasins et Lafayette

CAFE RIO—300 sacs excellent café fin vert, des moulins gros, en sacs doubles et simples, à vendre par
J W STANTON & Co,
1 juil Encoignure Magasins et Lafayette

PIERRES à aiguiser de Port-Mahon, à vendre par
23 mai B. VALLS, 26, Commune

SUCRE de la Havane—160 caisses, blanc, jaune et terré, en magasin, et à vendre par
B. VALLS, 26 Commune

CIGARES de la Havane—Un assortiment complet des meilleures marques, constamment en main et à vendre par B. VALLS,
9 jt 26, Commune

GRAINES pour Oiseaux—12 sacs, à vendre par
9 jt B VALLS, 26 Commune

TABAC de la Havane—25 balles pour capes et tripes, à vendre par
6 jt B. VALLS, 26 Commune

GRAINES D'ANIS—10 sacs, à vendre par
31 ja B. VALLS, 26 Commune

RUM—20 barils rum de la Nlle Orléans, à vendre par
20 ja B. VALLS, 26 Commune

GENIEVRE DE HOLLANDE—1 pipe, à vendre par
20 ja B. VALLS 26 Commune

AMANDES DOUCES écalées—12 balles, à vendre par
20 ja B. VALLS, 26 Commune

NATTES D'ALICANTE—60 balles, à vendre par
20 ja B. VALLS, 26 Commune

HUILE D'ANIS—Ganguana, à vendre par
20 ja B. VALLS, 26, Commune

SAVON—300 caisses savon du Nord, à vendre par
2 juil E TROISGROS, 25 Vieille Levée

OCCASION.

UNE personne partant pour France, offre à vendre ses meubles et ustensiles de ménage etc., à bon marché. S'adresser, rue Chartres, 42 au premier. 1 jt

TOILE et Corde d'Emballage—[illegible] rouleaux, toile supérieure et 1000 de [illegible], à vendre par
WM. FROST & Co, 20 Vieille Levée

FARINE de St. Louis—300 barils, en débarquement du steamer [illegible], à vendre par
1 juil J E WOODRUFF, 30 Camp

HUILE pour tanneurs—30 barils, à vendre en magasin par J E WOODRUFF,
1 juil 60 Camp

BRANDY—3 demi pipes vieux Brandy, à vendre en magasin, par J E WOODRUFF,
60 Camp

CHANVRE—[illegible] balles passées au temps, à vendre par
1 juil J E WOODRUFF, 60 Camp

CORDES et Toiles d'emballage—10 rouleaux cordes, 16 [illegible] toile, à vendre en magasin, par
J E WOODRUFF, 60 Camp

MAIS—500 sacs mais jaune et blanc, à vendre en magasin, par J E WOODRUFF,
1 juil 60 Camp

PORC—100 barils de diverses qualités, à vendre sur l'inspection de Bryant, par
J E WOODRUFF, 60 Camp

NATTES—[illegible] de fantaisie,
20 do do de à vendre par
1 juil WM. FROST & Co, 20 Vieille Levée

SEL—[illegible] de Liverpool, en bon ordre, à vendre, à vendre par L. CARVIN,
1 juil 40 Gravier

PAPIER à lettres, en débarquement du navire Galena de Bordeaux:
[illegible] papier français, léger et solide, convenable pour la correspondance avec la nouvelle loi sur le port des lettres, à vendre par RAYMOND CARUZAU,
16 juil 34, Vieille Levée

AMANDES sans coques—40 caisses à vendre en magasin par E TROISGROS,
16 juin 25, Vieille Levée

CLASSE D'ANGLAIS.
SUCCES GARANTI.

J. J. DE PALOS, professeur d'Anglais, français et Espagnol, annonce aux Messieurs qui désirent acquérir une parfaite connaissance de la langue anglaise, qu'il se propose d'ouvrir une CLASSE DU SOIR pour l'enseignement de cette langue, si indispensablement nécessaire aux Français et aux Espagnols qui restent dans ce pays.

Sa méthode fondée entièrement sur l'observation des lois de la nature, et sur une expérience raisonnée de plusieurs années, repose sur les vrais élémens du succès qu'elle promet en quelque sorte garantir à ceux qui voudront l'employer. La classe aura lieu, le jeudi prochain, au bureau qu'un nombre limité d'élèves seront admis. Les conditions seront de $5 par mois. S'adresser au No. 14, Passage de la Bourse des Marchands, (Exchange Place) entre la rue de la Douane et celle du Canal, depuis 8 heures du matin jusqu'à midi, et depuis 5 jusqu'à 8 heures du soir.
7 juillet—

SAVON—25 caisses No 1, de Cincinnati, à vendre par
14 jt BUDDECKE, WOODS & Co,
92 Tchoupitoulas

CHANVRE Filé—140 balles du Missouri, passé au rosée, à vendre par
14 juil BUDDECKE, WOODS & Co.
92 Tchoupitoulas

PENDANT mon absence de la Nouvelle Orléans, M. ED. BARNETT, de cette ville, est mon fondé de pouvoirs.
Nouvelle Orléans, 1er juillet 1845
11 juillet—3 on 10j MARK DAVIS

PENDANT mon absence de la Nouvelle Orléans, M. ED. BARNETT, est mon fondé de pouvoirs.
Nouvelle Orléans, 1er juillet 1845
11 juillet—3 on 10j THOMAS BOUDAR

PENDANT mon absence de la Nouvelle Orléans, M. E. BARNETT, est mon fondé de pouvoir.
Nouvelle Orléans, 9 juillet 1845.
11 juillet—3 on 10j SHERMON JOHNSON.

PENDANT mon absence de la Nouvelle Orléans, M. E. BARNETT, est mon fondé de pouvoir.
Nouvelle Orléans, 1er juillet 1845.
11 juillet—3 on 10j JOHN HAGAN

LA maison de commerce existant sous le nom de M. TAILLE & BIGEY, est dissoute par l'EXPIRATION DE LEUR CONTRAT SOCIAL, depuis le premier mai 1844, et elle a été continuée seulement jusqu'au 20 juin dernier.
Les personnes auxquelles ils doivent sont invitées à présenter leurs comptes et celles qui leur doivent sont priées de venir s'acquitter.
6 juillet 1e H. BATAILLE.

AVIS—Les personnes ayant des réclamations contre la succession de feu CHARLES G. PERRET, sont notifiées de se présenter au soussigné, administrateur de ladite succession, dans les dix jours qui suivront la date du présent.
Paroisse St Charles 14 juillet 1845
15 juil—10 PIERRE C. PERRET.

NOIR animal, à vendre par
juillet BLANCHARD, EIMER & Co.
24 Bienville

SARDINES à l'huile de la marque Chatelain Jne et Bas et de la Rochelle, en boîtes et 1/2 boîtes, à vendre par
BLANCHARD, EIMER & Co
12 juillet 24, Bienville

PETITS POIS—Pour clore une consignation, à vendre par BLANCHARD EIMER & Co.
12 juil 24. Bienville

COUVERTURES françaises 1, 2, 3 de Montpellier pour habitations, à vendre par
BLANCHARD, EIMER & Co
12 juillet 24. Bienville

KIRSCH de la forêt noire à vendre par
BLANCHARD, EIMER & Co.
12 juil 24. Bienville

GRAINES FRAICHES DE NAVETS

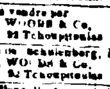

Garanties être de la récolte de 1845.
LE soussigné a reçu par le navire Mary de New York, un grand assortiment de graines de navet, pour la semaille [illegible].
11 juil Wm. DINN
44 rue Commune

CALLIGRAPHIE.

Les Dames et Messieurs, qui désirent profiter des leçons de M. DOLBEAR, pour acquérir une belle écriture, feront bien de commencer immédiatement. N'importe qui peut apprendre à écrire avec facilité, élégance et rapidité. No. 3, rue de Chartres. 19 juil—10

BUREAU DES ASSESSEURS DES TAXES D'ETAT.

AVIS est par le présent donné aux contribuables de la paroisse d'Orléans, comprenant les Première, Seconde et Troisième Municipalités que le tableau d'évaluation des propriétés et des taxes dans les limites des trois Municipalités pour l'année 1845 sera déposé à ce bureau, encoignure des rues de la Bourse, et du Canal et Bienville [illegible] [illegible] jusqu'au [illegible] [illegible] août 1845. 16 juillet—10

AVIS

LE soussigné, administrateur de la succession de feu M. B. Cantrelle, prévient les personnes qui doivent à la ci-devant société "Cantrelle & Villavaso," que la loi leur fait un devoir de payer, dans le plus bref délai, entre les mains de M. B Villavaso, elles seront poursuivies en justice.
7 juillet—10 J. F. CANTRELLE,
Administrateur.

BALZORINES TRES RICHES ET DERNIER GENRE,
A GRAND SACRIFICE.

LES Dames de la Nlle. Orléans sont invitées à venir voir le magasin de l'encoignure des rues Conti et Chartres, où elles trouveront un grand assortiment de Barège, Balzorines, toute qualité et tout goût, en dessins, depuis 25 à 30 cents la yarde; [illegible] cher jusqu'au prix de 75 cts. Aussi toute autre espèce [illegible] marchandises à bas prix.
7 juil Encog. Conti et Chartres

AVIS AUX MODISTES.

LES soussignés ont reçu par le dernier navire du Havre les articles suivants, qu'ils vendent à des prix très réduits pour du comptant:
Chapeaux de paille d'Italie, de première qualité, formes à la mode.
Rubans blancs façonnés, Nos 24 jusqu'à 20,
do couleurs tendres, nouveaux patrons.
Guirlandes de fleurs artificielles.
Crêpe blanc, bleu et rose.
Roses à couder, bleus, rouge, verts, cerise, jaunes, gris et noirs.
Dentelle blanche et noire, en fil et en coton.
Par le même navire.
10 caisses coton blanc plusieurs qualités, à bas prix.
100 douzaines de coton différentes qualités
150 de chaussons de coton blanc et écru.
3.0 parapluies en coton de 28, 30 et 32 pouces
1 caisse balzorines à très bas prix.
100 corsets à la minute.
1 malle soie à coudre marque Bralan.
Toujours en magasin une grande variété d'articles de Paris.
7 juil DAVID & CHAPUS,
91 rue de Chartres

Corsets Français,
A 50 pour 0/0 au-dessous du cours.

LES Dames de la Nlle. Orléans sont invitées à venir visiter le magasin situé à l'encoignure des rues de Chartres et Conti, où elles trouveront un grand assortiment de beaux Corsets français, de différentes façons, et aux prix de $4 1/2 à 8, tels que:
Corsets à la minute,
dito à la paresseuse,
dito formes ordinaires
De plus, un bel assortiment de marchandises sèches pour la saison et à des prix très réduits.
Aussi, Parfumerie fine de Monpelas, Eau de Cologne, savons, Essences &c. &c.
6 juin Enc. Chartres et Conti

Dr. Stephen H. Bardasch,
No. 300, rue Royale, entre St. Philippe et Ursulines

A le plaisir d'informer ses amis et le public en général qu'il est de retour en cette ville, et étant connu depuis douze ans, dans cet Etat, comme médecin et chirurgien pratiquant, il espère obtenir la continuation de la confiance qui lui ont accordée ses amis et le public de la Nouvelle Orléans
30 mai 90

Massepains-Vermifuges de Serres.

LE soussigné a l'honneur d'annoncer au public de la Nouvelle Orléans, qu'il vient de s'entendre avec M. Serres, ancien pharmacien de cette ville, de manière à avoir constamment un dépôt de ses CELEBRES MASSEPAINS VERMIFUGES. Ces massepains ont de tout temps été considérés par la plupart des médecins de cette ville comme le vermifuge le plus actif, le plus certain, le moins dangereux et le plus facile à administrer aux enfans.
Le soussigné est le seul dépositaire de ces Massepains que l'on ne peut trouver que dans sa pharmacie, au coin des rues Bourbon et Maine.
4 juillet—1m L. BELOUBE.

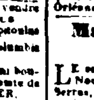

EXCELLENTE AFFAIRE.

A vendre pour cause de départ.

LE soussigné devant s'absenter, offre à vendre à un bel Etablissement d'horticulture bien connu, situé au faubourg Washington, près des magasins à tabac au coin de la Levée, faisant face aux rues Pologne, Moreau et des Arts.

Le dit Etablissement se compose pour le logement d'une Maison de deux appartements, une galerie vitrée, avec deux cabinets et une autre galerie sur la cour, une cuisine avec chambre à repasser, galerie et deux cabinets, une arrière-cour avec chambre à domestiques, un hangard pour laver et deux latrines.

Il y a dans le jardin pour la propagation des plantes, 60 panneaux de couche chaude avec leurs châssis vitrés, deux serres chaudes de 55 et 45 pieds de long, et 14 à 16 de large, une grande bâtisse de trois appartements pour loger les jardiniers et autres travailleurs, un hangard à compartiments pour préparer les terres, un écurie, remise, &c. Un Cheval, une charrette, un char-à-bancs, harnais, &c.

Le stock de l'Etablissement se compose de 10 à 12,000 plantes, dont une partie en pots pour la vente journalière, et le tout formant un des assortiments le plus complet dans ce genre qu'on puisse trouver aux environs de la Nouvelle Orléans. S'adresser à J. BOURDIN,
sur le dit Etablissement, ou rue Royale, No. 166.
24 juin—30

AVIS—La société qui existait autrefois entre les soussignés, sous la raison de Conrey & Co est aujourd'hui dissoute par consentement mutuel. La signature de la société sera employée par l'un ou l'autre associé, pour la liquidation seulement.
Nlle Orléans, 1er juillet 1845.
PETER CONREY.
1 juil—30 A B JAMES.

Le soussigné continuera les affaires en gros, de marchandises sèches, qui étaient ci-devant conduites par Conrey & Co et W & J Gasquet & Co, sous la raison de JAMES & Co., au No 16, rue de Chartres.
1er juillet—30 A. B. JAMES.

Les soussignés sont autorisés à faire la collection de tout ce qui est dû à Gasquet, Parish & Co., W. & J. Gasquet & Co., Gasquet & Conrey, et Conrey & Co.
JAMES & Co.
1er juillet—30 16, rue de Chartres.

CONFORMEMENT à un acte de la législature intitulé "acte relatif aux esclaves détenus dans aucune des geôles des Municipalités de la Nouvelle Orléans," approuvé le 10 mars 1842—Avis est par le présent donné que les personnes de couleur ci après nommées et supposées être esclaves, sont maintenant détenues dans la geôle de police, Première Municipalité:
SOPHIE, mulâtresse, âgée d'environ 50 ans, emprisonnée par la garde de ville le 21 septembre 1839, elle se dit appartenir à M. John Rogers.
LUCINDA, griffonne, âgée d'environ 40 ans, emprisonnée par la garde de ville le 31 mai 1838. Elle se dit appartenir à M. Loisson.
PAULY, négresse, âgée d'environ 25 ans, emprisonnée le 6 juillet 1833. Elle se dit appartenir à M. John Harris.
GEORGE, WINDOWS, mulâtre, âgé d'environ 39 ans, se disant libre, emprisonné le 1er janvier 1839, a été marron, il a une jambe de bois.
PATSY, négresse, âgée d'environ 40 ans, emprisonnée le 21 février 1839. Elle se dit appartenir à M. Presley.
PRECILIA, mulâtresse, âgée d'environ 9 ans, emprisonnée le 16 août 1839, avec sa mère Anne morte en janvier 1841 et qui se disait appartenir à M. Dixon, de la Mobile.
VENUS, griffonne libre, âgée d'environ 35 ans, emprisonnée le 24 août 1841. Elle se dit appartenir à M. Gordon.
HENRY, nègre, âgé d'environ 24 ans, taille de 5 pieds 6 pouces, emprisonné le 16 juillet 1844. Il se dit appartenir à M. Harvey.
BILL, nègre, âgé d'environ 28 ans, taille de 5 pieds 3 pouces, emprisonné le 5 août 1844 par le shérif de la paroisse Jefferson. Il se dit appartenir à M. Robert Owen, de l'Etat de Mississipi.
[illegible], griffe, âgé d'environ 25 ans, taille de 5 pieds 1 pouce, emprisonné le 3 août 1844 par le shérif de la paroisse Jefferson. Il se dit appartenir au juge Butler, des Attakapas.
BETSY, griffonne, âgée d'environ 20 ans, emprisonnée le 16 août 1844, comme appartenant à M. Alexandre Bi[illegible].
Les propriétaires des dits esclaves, sont par le présent notifiés et requis de les réclamer en payant les frais, dans le délai de quatre mois, à l'expiration duquel ils seront vendus conformément à la loi.
19 avril—1m 1 p. s. EDOUARD PLANCHARD.
Geôlier.